



INFO-MUNICIPALE

Avril 2010

Dans ce numéro :

Mot du maire	Page 2
Le conseil vous informe	Pages 3 et 4
Offres d'emploi pour étudiants	Page 14
Formulaire de demande de plants d'arbres	Page 16



**Municipalité des
Îles-de-la-Madeleine**

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1
Téléphone : 418-986-3100
Télécopie : 418-986-6962
Téléphone d'urgence :
418-937-7632
Site Internet : www.muniles.ca

Succès retentissant du lien maritime hivernal!



Crédit photo : L'île Imagin'air

Près de 4700 passagers et 1600 véhicules ont bénéficié du lien maritime hivernal cette année. Il s'agit d'augmentations respectives de 59 % et de 52 % par rapport à l'année d'instauration du service sur la base d'un projet pilote, en 2009. Bien que le succès de la desserte est indéniable, il nous appartient d'obtenir la garantie écrite d'un engagement fédéral à long terme pour le service, douze mois par année.

MOT DU MAIRE

Plus que jamais un service essentiel!



Personne ne peut plus nier que le lien maritime hivernal est un service essentiel pour l'archipel. Malgré l'annonce tardive de la reconduction du service à la fin du mois de janvier, après des semaines intensives de pression sur les autorités fédérales, l'achalandage a augmenté de près de 60 % par rapport à l'année 2009. Uniquement pour le mois de mars, le nombre de passagers a pratiquement doublé. Les

Madelinots ont donc répondu en masse au défi posé par le gouvernement quant à la pertinence du service et de la façon la plus éloquente qui soit, c'est-à-dire en utilisant le service! C'est d'ailleurs le sens de l'appel que nous avons lancé lors de la mise en place du projet pilote, il y a deux ans, un appel réitéré lors de la traverse inaugurale du 2 février dernier.

Ces statistiques nous réjouissent d'autant plus qu'elles confirment l'argumentaire de départ que j'ai remis en 2007 au ministre des Transports de l'époque, Lawrence Cannon, en même temps que les milliers de bateaux de papier, à l'effet que la desserte hivernale était tout aussi nécessaire et essentielle que celle opérée en octobre, décembre ou avril. Les citoyens des Îles éprouvent le besoin d'être libres d'aller et venir douze mois par année et c'est la mission même du gouvernement de désenclaver l'archipel. Une question de responsabilité de l'État et une question d'équité. Nous avons dès le départ affirmé que le service de base, deux fois par semaine, constituait un minimum. Le besoin ira croissant, l'achalandage justifiant l'ajustement éventuel des horaires, comme pour le reste de l'année.

Depuis deux ans, nous avons collectivement fait une démonstration éclatante de l'importance du lien maritime hivernal sur le plan économique. Les entreprises de tous les secteurs de notre économie, les commerçants et bien entendu les consommateurs en tirent des avantages indéniables. Sur le plan social, communautaire et culturel, l'archipel est devenu plus accessible et plus proche que jamais du continent. Les gens d'affaires, les étudiants, les vacanciers, les équipes sportives, les groupes sociaux, bref, tout un chacun peut tirer avantage de ce service essentiel.

Pour certaines entreprises, la lenteur du gouvernement à confirmer la desserte hivernale n'aura pas cependant permis une planification optimale du transport lourd. Sur le plan du développement touristique, il a été impossible de développer quelque stratégie promotionnelle que ce soit sans avoir la garantie d'un service des mois à l'avance.

De son côté, l'opérateur de la desserte, la CTMA, a démontré une fois de plus sa capacité de « livrer la marchandise », contre vents et marées, dans une mer de glaces comme en 2009 ou au contraire, dans les eaux libres et souvent agitées de l'hiver 2010. De plus, l'opérateur a su être à l'écoute des Madelinots en ajustant son horaire aux besoins de sa clientèle.

Ce dossier, toujours piloté par la municipalité au nom des citoyens de l'archipel, n'est pas pour autant terminé. Si la démonstration du caractère essentiel du lien à longueur d'année n'est plus à faire, l'engagement politique ferme du gouvernement et la signature d'un contrat à long terme pour un service de douze mois doivent encore être obtenus. C'est la raison pour laquelle j'ai invité le ministre des Transports, l'honorable John Baird, à nous rendre visite d'ici l'été. Ce sera pour lui l'occasion idéale de constater l'importance du service et la spécificité de la desserte de ce port éloigné au sein du ministère. Parallèlement, nous mènerons au cours des prochaines semaines une importante campagne de sensibilisation à cet enjeu déterminant pour l'avenir de l'archipel auprès de la classe politique provinciale et fédérale. Ce dossier doit se régler pour de bon et une bonne fois pour toutes avant l'automne.

Le maire,

Joël Arseneau



LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL – SÉANCES DU 9 MARS 2010



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

■ Adoption d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts

Le conseil a adopté une résolution mandant la firme d'ingénierie BPR pour la réalisation de ce plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts, par lequel on vise à cerner les priorités d'intervention et également à planifier les investissements pour les prochaines années, comme l'exige le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

■ Demande d'aide financière – Programme PRECO

La Direction des travaux publics a été autorisée à présenter une demande d'aide financière au programme PRECO pour permettre de réaliser des travaux d'infrastructures concernant la réhabilitation ou le remplacement des conduites de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées.

Comme le gouvernement exige l'exécution d'un minimum de travaux de remplacement de conduites chaque année, il est important pour notre municipalité de pouvoir bénéficier d'une aide financière à ce chapitre.

■ Approbation et dépôt d'un plan d'intervention au MDDEP – Érosion à L'Île-d'Entrée

En considération de la problématique relative à l'érosion sur le territoire de L'Île-d'Entrée, le conseil municipal a approuvé le plan d'intervention qui sera soumis à l'approbation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Ce plan s'inscrit dans le plan directeur d'intervention sur l'érosion des berges adopté en janvier dernier.

■ Municipalisation de chemins privés – Allées Jeffrey-Gaudet et des Treize

Dans le cadre de la politique relative à la municipalisation de rues privées, la Municipalité a autorisé la Direction des travaux publics à poursuivre les démarches et les études préliminaires visant à estimer les coûts de la mise aux normes de ces deux allées. Les propriétaires de ces deux allées ont déposé une demande en ce sens et se sont engagés à assumer tous les coûts relatifs aux études et aux travaux de mise aux normes des allées avant la prise en charge par la Municipalité.

On rappelle aux propriétaires demeurant sur des allées privées que les demandes de municipalisation doivent être signées par au moins 60 % des propriétaires bornant et être transmises à la Municipalité avant le 1^{er} septembre de chaque année.

■ Mandat à Madelin'Eau – Étude technique du projet d'alimentation en eau potable de Grande-Entrée

Afin de répondre aux exigences techniques du MDDEP, un mandat a

été confié à la firme Madelin'Eau pour l'obtention du certificat d'autorisation requis par le ministère dans le cadre des travaux d'alimentation en eau potable dans le village de Grande-Entrée. Le coût de cette étude s'élève à 25 760 \$.

■ Autorisation de signature du protocole d'entente – Cession de la salle paroissiale de Fatima

Le conseil a autorisé le directeur général à signer un protocole d'entente relativement à la cession de l'immeuble « Salle paroissiale de Fatima » au Centre des loisirs de Fatima.

Dans le contexte de la rationalisation des infrastructures, la Municipalité a prévu se départir de certains équipements et infrastructures. Considérant que des organismes sociaux du village de Fatima ont manifesté le désir d'acquiescer cet immeuble et d'en assumer la gestion, le conseil a donc élaboré un projet d'entente de cession à l'intérieur duquel une contribution au projet de rénovation du bâtiment est prévue afin d'assurer son soutien à ces organismes.

La réalisation des travaux de rénovation devrait s'amorcer au cours de la présente année.

Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

■ Dépôt du rapport sur l'Approche territoriale intégrée (ATI)

Le conseil d'agglomération a pris acte du dépôt du rapport sur l'approche territoriale intégrée. En suivi à l'adoption d'une loi sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, un rapport a été déposé au conseil d'agglomération.

L'objectif principal de ce document est de cibler, en concertation avec les divers partenaires locaux, des interventions de développement social et économique visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur l'archipel.

Ce rapport est disponible pour consultation à la Municipalité ou sur le site Internet à www.muniles.ca.

■ Plafond d'admissibilité – Programmes « Réparations d'urgence » et « RénoVillage » de la Société d'habitation du Québec

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, qui assume la responsabilité relative à l'administration et à la livraison des programmes de soutien financier de la Société d'habitation du Québec, compte tenu de la fluctuation des marchés immobiliers, a recommandé la hausse de la valeur maximale des bâtiments admissibles à ces programmes à 75 000 \$.

Cette modification devrait avoir pour effet de rendre admissibles un plus grand nombre de propriétaires à l'un ou l'autre de ces programmes de soutien à la rénovation.

LE CONSEIL VOUS INFORME, SUITE...

■ Dépôt du registre – Règlement A-2010-05

Le conseil a pris acte du dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement confirmant l'approbation des personnes habiles à voter du règlement A-2010-05. Ce règlement qui prévoit un emprunt de 2 000 000 \$ pour la mise aux normes des infrastructures, véhicules et équipements nécessaires à la sécurité incendie est actuellement en approbation finale par le MAMROT.

Les investissements prévus par ce règlement sont requis dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie adopté en septembre 2009.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL – SÉANCES DU 13 AVRIL 2010



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

■ Appui pour les travaux à la rade polyvalente de Cap-aux-Meules

La Municipalité a donné son accord à Pêches et Océans Canada pour le projet d'aménagement et d'amélioration de la rade polyvalente (quai des pêcheurs) de Cap-aux-Meules. Ces travaux visent à agrandir l'espace pour l'amarrage des bateaux et l'amélioration des infrastructures portuaires.

■ Demande de certificat d'autorisation – Nettoyage du ruisseau du chemin des Chalets, à L'Étang-du-Nord

En considération de la problématique relativement au rehaussement du niveau d'eau de l'étang situé à proximité de la zone de villégiature du chemin des Chalets, dans le village de L'Étang-du-Nord, la Municipalité a déposé une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour procéder au nettoyage du ruisseau, afin d'en faciliter l'écoulement et de permettre de corriger la situation. Mentionnons que le ministère a quand même permis de réaliser les travaux en urgence.

■ Réglementation municipale

La Municipalité a donné un avis de motion préalable à l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction et émission des permis et certificats). Ces nouveaux règlements viendront remplacer les règlements des anciennes municipalités locales datant de 1994 et tiendront compte des orientations et des objectifs prévus au nouveau schéma d'aménagement. Le Service d'urbanisme et d'aménagement prévoit que les nouveaux règlements qui feront l'objet d'une consultation publique pourraient être en vigueur au cours de l'été.

Le conseil prévoit adopter prochainement deux règlements portant sur des dossiers dont on a beaucoup jassé au cours des derniers mois. Le premier se veut un règlement régissant les feux sur le site historique de La Grave. Par ce règlement, le conseil souhaite plutôt encadrer la façon de faire et se donner les moyens pour éviter une catastrophe, étant donné la particularité du site et la proximité des bâtiments ainsi que le type de construction que l'on y retrouve.

Le second règlement à adopter vise à permettre la circulation des véhicules hors route (VTT) sur certains chemins municipaux. Il est clair que cette autorisation devra répondre aux exigences du Code de sécurité routière et que ce règlement sera soumis à l'approbation du ministère des Transports. Cela fait déjà plusieurs années que le Club de

VTT des Îles sollicite la Municipalité pour adopter une telle réglementation. Ce règlement devrait faire partie des règlements applicables par la Sûreté du Québec.

Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

■ Approbation des états financiers 2009 de l'Office municipal d'habitation

Le conseil d'agglomération, de qui relève la compétence en matière de logement social, a approuvé les états financiers de l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Comme chaque année, la Municipalité doit contribuer financièrement au fonctionnement de l'Office, en assumant 10 % du déficit de l'exercice, qui se chiffre en 2009 à 80 044 \$.

■ Programme Québec en Forme

Ce programme a été mis sur pied par la Fondation Lucie et André Chagnon, afin de favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les jeunes, de la naissance à 17 ans. Le conseil d'agglomération, dans son désir de voir les jeunes Madelinots avoir accès à des activités prônant un virage santé au moyen d'activités physiques et sportives et d'une saine alimentation, a donné son accord à la présentation et au dépôt du projet « Les Îles en Forme » dans le cadre du programme Québec en Forme.

■ Adoption du règlement n° A-2010-06

Le conseil d'agglomération a procédé à l'adoption du règlement n° A-2010-06 décrétant un emprunt pour l'achat d'un camion utilisé pour les activités de transport des conteneurs au Centre de gestion des matières résiduelles. Le montant de l'emprunt autorisé s'élève à 200 000 \$.

■ Fonds spécial de soutien au déplacement des jeunes Madelinots pour des activités sportives à l'extérieur des Îles

Le conseil d'agglomération a procédé à l'adoption d'une résolution demandant à la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de négocier une entente de partenariat spécifique avec le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir et différents partenaires, afin de constituer un fonds régional de soutien au déplacement des jeunes Madelinots aux diverses compétitions sportives et aux événements régionaux de loisirs qui se tiennent à l'extérieur des Îles-de-la-Madeleine.

TRAVAUX PUBLICS

GRILLE TARIFAIRE 2010 – NOUVEAUX TAUX CENTRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CGMR)

1300, route 199, Havre-aux-Maisons

Entrée sur le site par un particulier les jours ouverts au public (mercredis et samedis)

pour chaque volume de 150 pieds cubes 15 \$

Ces frais d'entrée doivent être acquittés dès l'arrivée au poste de pesée. L'argent comptant et les cartes de débit sont acceptés.

Chaque matière apportée au CGMR doit être déposée à l'endroit désigné. Le personnel présent vous renseignera au besoin.

Autres taux applicables :

Métaux ferreux ou non ferreux gratuit

Chaque tonne de matière au compost 90 \$

Chaque tonne de matière au recyclage 90 \$

Chaque tonne de matière à éliminer 155 \$

Chaque tonne de résidus de construction 155 \$

Redevance gouvernementale à l'élimination 10,73 \$ par tonne

Déchargement nécessitant la machinerie 75 \$ l'heure

Certaines matières sont toujours gratuites : celles destinées à Ré-Utiles, les peintures dans leur contenant d'origine, les huiles usées pour la SOGHU, les pneus déjantés, les branches.

D'autres taux sont applicables selon la matière ou le service rendu. Les détails sont disponibles au règlement A-2010-01.

Un peu de propreté s'impose...

Vous avez sûrement remarqué que depuis la fonte des neiges, même s'il y en a eu très peu cet hiver, un nettoyage de printemps est nécessaire. En effet, nous pouvons remarquer qu'à plusieurs endroits, des débris sont visibles et endommagent l'environnement. Nous faisons référence ici aux abords des routes, aux fossés ainsi qu'à certains terrains situés près des résidences. C'est par souci environnemental que la Municipalité des Îles demande la collaboration des citoyens à l'effet de nettoyer les alentours de leur propriété.

À ce sujet, la Municipalité se penchera sur l'éventualité d'adopter un règlement relatif à la propreté environnementale.

En attendant, n'hésitons pas à donner ce petit coup de main qui ne fera qu'embellir notre petit coin de terre.



La Municipalité des Îles vous offre encore une fois la possibilité de vous prévaloir du service de camion déchiqueteur pour vos documents confidentiels.

Les dates à retenir pour ce service sont le mercredi 28 avril et le jeudi 29 avril prochains. Les personnes intéressées qui n'ont pas encore réservé peuvent le faire en contactant Jules Richard, au 418-986-3100, poste 617.

LE CONSEIL EN ACTION



Des nouvelles de la conseillère du village de L'Étang-du-Nord

Depuis le premier novembre 2009, j'ai le privilège de siéger à la municipalité des Îles et au conseil d'agglomération. Plusieurs rencontres de travail entre élus et gestionnaires nous ont permis de mieux comprendre les rôles de chacun et de nous donner une définition commune de la mission et de la vision de la Municipalité.

Les défis que doit relever l'équipe municipale sont nombreux, mais passionnants. Pour m'aider à réfléchir sur les enjeux majeurs, j'ai constitué un comité consultatif qui a comme mandat d'étudier toute question que peut lui soumettre le conseil ou le conseiller sur tout sujet concernant les services municipaux dispensés à l'intérieur du village et de fournir, sur demande du comité d'urbanisme de la Municipalité, tout avis ou commentaire sur toute matière relative à l'application des dispositions réglementaires d'urbanisme sur le district électoral. Ce comité est composé d'Ernest Bouffard, Sony Cormier, Carole Painchaud, Serge Rochon et Nathaël Chiasson. Ces gens sont aussi mes oreilles afin que je puisse bien connaître les besoins des citoyens pour mieux les représenter à la table du conseil.

En participant aux rencontres de divers comités tels que le Comité Zip, le comité du développement social, le comité de sécurité publique, la Corporation culturelle Arrimage, je constate qu'il existe beaucoup de concertation entre les différents acteurs du milieu et un désir de travailler au développement du milieu dans le respect de l'environnement et de l'équité.

Dans le village de L'Étang-du-Nord, le 3 février dernier, la réponse à l'invitation lancée aux organismes a été très satisfaisante. J'ai rencontré les représentants des organismes suivants : le Club optimiste, le Club des 50 ans et plus, les Chevaliers de Colomb, la Corporation du Parc de Gros-Cap, le comité de loisirs, la Corporation de La Côte, le Cercle des Fermières et l'Administration du havre de pêche. Ce fut l'occasion d'échanger sur les projets et les difficultés de chaque comité. De ces échanges, s'est dégagé un souhait d'avoir

d'autres occasions de mise en commun du travail de tous ces bénévoles afin de collaborer et d'être complémentaires. Il est important de se concerter, de se prendre en main si on veut un village dynamique. Ces bénévoles font déjà un bon travail, mais ils ont besoin que chaque citoyenne, chaque citoyen se sente concerné et s'implique dans le développement de notre village. Dans un premier temps, je vais m'assurer de l'échange de coordonnées entre les organismes et d'autres rencontres seront planifiées.

Lors de la consultation populaire Le Tour des cantons, réalisée en 2007, les sites de La Côte, de la pointe Hérissee (phare), de l'Échouerie (Gros-Cap), le Parc de Gros-Cap, les plages de La Martinique, du Corfu et de la « piste à Avila », les sentiers de randonnée ont été ciblés comme endroits significatifs à conserver. Bien sûr, nous tiendrons compte des conclusions de cette consultation pour la réalisation de projets récréotouristiques dans notre village.

En terminant, mon bureau est situé au deuxième étage, à l'arrière du Centre récréatif. Mon horaire est flexible, mais il est toujours possible de me laisser un message au numéro 418-986-3321, poste 33. Je me ferai donc un plaisir de vous rappeler et de vous fixer un rendez-vous au besoin. Le printemps s'installe et je profite de l'occasion pour souhaiter une bonne saison à tous les Madelinots, en particulier aux travailleurs de la mer et aux jeunes qui doivent fournir un dernier effort pour la réussite de leur année scolaire.

Marie Landry

Conseillère municipale du village de L'Étang-du-Nord



LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE
DU 18 AU 24 AVRIL 2010



FÊTE RÉGIONALE DES BÉNÉVOLES

La Municipalité, en collaboration avec le Regroupement Loisir des Îles, vous invite, chers bénévoles, à participer à **La Fête régionale des bénévoles** qui se déroulera cette année sous le thème « Bénévole pour la vie ».

Nous vous attendons en grand nombre le vendredi 23 avril prochain dès 20 h à la Maison de la culture. Tirage de prix de présence et un goûter vous sera servi.

Sans leur aide précieuse, nos associations et organismes n'auraient pas les moyens de mener à bien leurs activités. C'est pourquoi nous nous devons de saluer leur engagement et leur dévouement.

Un transport par autobus sera organisé au départ du Centre multifonctionnel, du Centre récréatif, du Centre civique, de la salle paroissiale de Fatima ainsi que du Capitole de l'Est.

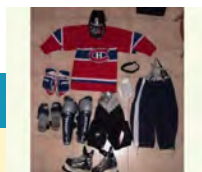
Pour infos, 418-986-3321, poste 21.

On vous attend nombreux.

Inscriptions aux activités estivales

Les inscriptions pour le terrain de jeux, la balle-molle mineure, le soccer et les Arts en fête se prendront à compter du lundi 3 mai 2010 pour se terminer le samedi 15 mai 2010. Le bureau des loisirs sera ouvert exceptionnellement la 2^e semaine sur l'heure du midi ainsi que le samedi 15 mai de 13 h à 17 h.

Pour ceux qui veulent s'inscrire par Internet, ne pas oublier de demander votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, **avant** le début des inscriptions, par courriel à loisirs@muniles.ca ou par téléphone au 418-986-3321, poste 21.



BAZAR ANNUEL



Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, la Municipalité des Îles, par son Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, est heureuse de s'associer à différents partenaires pour son Bazar. C'est le temps de vendre ou d'échanger différents articles, de rencontrer des gens qui, par leurs actions de recycler, permettront à notre planète de mieux respirer.

Le Bazar aura lieu le dimanche 16 mai 2010 au Colisée Albin-Aucoin de Fatima. Le coût pour la location d'une table est de 10 \$. Les inscriptions se prendront au bureau des loisirs au 418-986-3321, poste 38, à partir de 8 h 30 le mercredi 21 avril. Les gens qui auront loué des tables pour l'occasion devront obligatoirement venir s'installer le samedi 15 mai, entre 9 h et 16 h. Les portes ouvriront au grand public le dimanche 16 mai, à 10 h.

P.-S. – Faites-vite pour la réservation des tables, car les places sont limitées.

Pour information : Gérald Lapierre, 418-986-3321, poste 38.

LE CONSEIL EN ACTION



Des nouvelles du conseiller du village de Havre-aux-Maisons

Bonjour,

Malgré le fait que je vous informe le plus régulièrement possible, j'ai le sentiment que cette fois, ça fait un bon bout de temps que je ne vous ai pas donné de nouvelles. Je tenterai donc de façon très concise de dresser le portrait des principaux dossiers actuels et à venir touchant plus particulièrement notre village. Je vous précise d'entrée de jeu qu'il s'agit de résumés et que vous pouvez me joindre pour de l'information supplémentaire aux coordonnées indiquées en fin d'article.

Plan directeur récréotouristique de La Pointe de Havre-aux-Maisons

Nous avons tenu en début d'année 2010 une rencontre publique afin d'amorcer les travaux avec un consortium d'entreprises sous le leadership d'Option aménagement. Une quarantaine de personnes ont participé et ont permis de jeter les balises qui permettront aux consultants de travailler à la confection du plan directeur. Le dépôt du document est prévu pour le mois de juin 2010 et nous tiendrons une session de travail à la fin avril dans le but de valider le travail réalisé jusqu'à présent.

Et le nouveau pont?

Selon l'information recueillie, il est permis de croire que les travaux pourront débuter en début d'année 2011. Nous (la Municipalité) attendons d'importantes annonces en ce sens. Il va de soi que nous devons profiter de ce projet d'envergure pour encourager les efforts du comité d'initiatives locales de Havre-aux-Maisons qui souhaite une importante valorisation de ce secteur.

Le traitement des eaux usées pour le village de Havre-aux-Maisons

Après plusieurs mois de planification, je vous annonce que le conseil municipal procédera au dépôt officiel de cet important dossier. Bien que d'autres endroits soient problématiques, et ce, non seulement dans notre village mais partout aux Îles, trois secteurs seront cette fois ciblés, soit la Dune-du-Sud, le centre du village (noyau

villageois) et La Pointe (Petite Baie). Il s'agit d'un projet évalué à plus de 8 millions de dollars, qui vise essentiellement l'installation d'infrastructures qui permettront de traiter de façon efficace et au meilleur coût les eaux usées des secteurs précédemment mentionnés.

Pour le secteur de villégiature de Dune-du-Sud

Pour les propriétaires et locataires des terrains situés dans la zone de villégiature, une demande de certificat sera envoyée sous peu au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Nous comptons pouvoir réaliser ces travaux au cours de l'année 2010.

Une deuxième année pour « Vague de Cirque »

Pour une deuxième année consécutive, Les Productions Symbioses, en collaboration avec le Centre de loisirs de Havre-aux-Maisons, offriront aux Madelinots et visiteurs un spectacle professionnel de cirque sur le site de La Pointe.

Une grande réussite de mobilisation

Plusieurs citoyens et citoyennes se sont mobilisés au cours de l'hiver dernier dans le but d'expérimenter la fabrication d'une patinoire sur le terrain de balle-molle. Malgré le climat peu favorable à un tel projet, je tiens à féliciter tous ceux et celles qui ont participé à cette expérience et qui ont démontré que c'est possible. Bravo! Et pourquoi ne pas reprendre l'initiative l'an prochain? Bravo également aux bénévoles qui ont travaillé à l'entretien des sentiers de ski de fond et pédestres dans le canton de Cap-Rouge. Quel beau geste de solidarité!

Une décision pas facile à prendre dans le dossier des aré纳斯

Il y a présentement sur la table deux scénarios possibles: celui de rénover les deux aré纳斯 existants (Havre-aux-Maisons et Fatima) ou celui de construire une nouvelle infrastructure comprenant deux glaces. Nous devons statuer prochainement. Je vous invite donc à suivre de près l'évolution de cet important dossier.

Les routes municipales et la 199

Plusieurs citoyens m'ont interpellé dernièrement sur l'état actuel des chemins de la Pointe-Basse et du Cap-Rouge. Sachez que je suis bien conscient de la problématique qui n'est pas exclusive à notre village. Le conseil municipal devra prendre des décisions relatives à cette situation. En contrepartie, le ministère des Transports du Québec a annoncé il y a quelques

semaines d'importants investissements pour apporter des correctifs devenus nécessaires sur la route 199 qui traverse le village de Havre-aux-Maisons. Nous sommes en discussion avec le ministère afin de profiter de ces investissements pour sécuriser davantage le noyau villageois.

Une nouvelle personne intègre le comité consultatif de Havre-aux-Maisons

J'ai le plaisir de vous informer qu'Égide Leblanc, de Pointe-aux-Loups, fait désormais partie du comité consultatif de Havre-aux-Maisons. M. Leblanc, qui a été plusieurs années conseiller du district de Pointe-aux-Loups, mettra son expérience au service des citoyens madelinots. Je vous rappelle les noms des autres membres: Gérald Arseneau, Line Langford et Louise Caron. Ce comité a pour principal mandat d'émettre des avis au conseil municipal dans des dossiers particuliers et d'appuyer votre représentant local.

Le ménage du printemps

J'ai demandé aux policiers attirés à notre village de porter attention aux véhicules transportant des déchets au Centre de traitement des matières résiduelles. Malheureusement, il arrive encore que des chargements ne soient pas suffisamment recouverts et laissent tomber toutes sortes de résidus. Par contre, bravo à ceux qui agissent en citoyens responsables et surtout merci à ceux qui font en sorte que notre village demeure propre.

En conclusion...

Voilà ce qui fait un peu le tour de l'actualité pour le village de Havre-aux-Maisons. Évidemment, plusieurs autres dossiers nous occupent et nous préoccupent ces temps-ci, tant sur le plan local (village) que sur le plan régional.

Comme promis, je tenterai d'organiser une rencontre publique dans les prochaines semaines, afin que nous puissions encore une fois échanger entre nous sur les sujets qui vous intéressent.

Bon printemps et au plaisir de discuter avec vous!

Nicolas Arseneau

Conseiller municipal de Havre-aux-Maisons

narseneau@muniles.ca

418-937-6938

AFFAIRES DIVERSES

Colloque en prévention de la toxicomanie



Les 22, 23 et 24 février dernier se tenait au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, le colloque en prévention de la toxicomanie organisé par le projet « Overdose d'imagination » parrainé par la Maison des jeunes des Îles.

Dans la cadre de sa politique familiale, la Municipalité des Îles a offert le cocktail de bienvenue lors de la soirée officielle d'ouverture. Dans leurs allocutions d'ouverture, le maire, Joël Arseneau, ainsi que la mairesse de Grosse-Île, Rose Elmonde Clarke, ont manifesté leur préoccupation face au phénomène de la toxicomanie sur l'archipel et se sont dits heureux de voir les deux communautés rassemblées pour échanger sur la problématique.

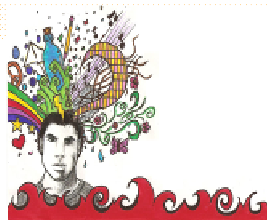
Suivait la finale du concours « Paroles de jeunes » au cours de laquelle les participantes Elizabeth Delaney, Prescilla Clarke, Julie Burke et Patricia Leblanc présentaient leurs créations et ont su charmer le public avec leurs prestations. Les textes des finalistes sont articulés autour de messages de prévention très clairs :

« La consommation de drogue n'est jamais une solution et n'amène rien de bon. En choisissant de consommer, on peut détruire la vie d'une personne et de son entourage, y perdre sa famille et ses amis. S'il est toujours possible de s'en sortir avec de l'aide, il faut quand même faire soi-même le premier effort. »

Pour terminer, D^{re} Nadia Gagnier, psychologue, et Hugh Fraser ont présenté en simultanée une conférence intitulée « Mon ado consomme, comment prendre les choses en main ». Celle-ci portait principalement sur l'importance de l'encadrement et de la bonne communication entre parents et adolescents.

Environ 300 personnes, principalement des parents, ont assisté à cette soirée.

« S'il est toujours possible de s'en sortir avec de l'aide, il faut quand même faire soi-même le premier effort. »



AFFAIRES DIVERSES

La Fête des voisins

Le 5 juin 2010, ce sera la Fête des voisins à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Les Madelinots sont de plus en plus nombreux à participer à la Fête des voisins. Depuis 2008, la Municipalité des Îles inscrit notre communauté au sein du réseau des villes et villages participant à cet événement original qui a rejoint l'an dernier plus de 8 millions de personnes à travers le monde.

Dans plusieurs cantons, de la Pointe-Basse à la Pointe-à-Marichite, les gens se regroupent

spontanément autour d'un bon goûter, quelques jeux, un peu de musique et beaucoup de placotage. Pour une troisième année consécutive, la Municipalité des Îles invite donc les Madelinots à participer en grand nombre à cette fête de la convivialité et de la bonne humeur.

Vous avez des voisins? Vous possédez quelques plats pour y déposer des fruits et des crudités? Vous voilà prêt à participer à la 5^e édition de la Fête des voisins qui aura lieu le samedi 5 juin à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine comme dans de nombreuses autres villes du Québec et du monde.

La Fête des voisins est peut-être l'événement le plus simple de toute l'année : aucune artillerie lourde n'est nécessaire, elle tient simplement à la volonté de briser les habitudes et les timidités et d'aller vers l'autre. Le but est simplement de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout en respectant l'intimité de chacun. Et pourquoi? Parce que c'est pratique et agréable de mieux connaître ses voisins! Pour la sécurité des enfants, pour se rendre des petits services, pour s'épauler face à des situations difficiles.

Car c'est souvent plus facile de communiquer avec quelqu'un à l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin.

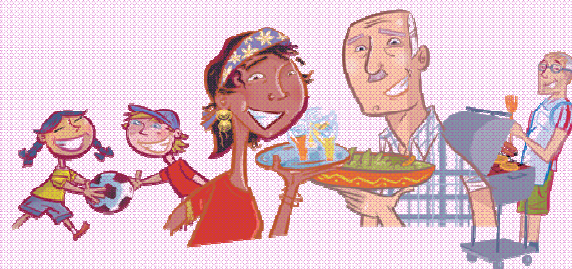
L'organisation est légère et ne dépend que de vous. Le lieu est facile à trouver : l'allée, le parc, la cour, etc.

N'hésitez pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre fête. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de dessert, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira. Visitez le site www.fetedesvoisins.qc.ca pour accéder à plein d'idées. Inscrivez-y également votre fête et découvrez une foule de renseignements pratiques sur l'événement.

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du bon voisinage, lancez-vous en 2010. Rendez-vous le samedi 5 juin. Que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble!

Affiches, cartes d'invitation et ballons sont disponibles auprès de la Municipalité. Pour plus d'information, pour vous procurer le matériel et pour inscrire votre fête auprès de la Municipalité, contactez le bureau des loisirs au 418-986-3321, poste 31.

Bonne Fête des voisins!



AFFAIRES DIVERSES



L'événement littéraire Livres en fête! se tiendra
du 18 au 25 avril 2010.

Livres en fête! fêtera son cinquième anniversaire
cette année. Plusieurs activités sauront intéresser
tous les âges.

Consultez l'horaire dans notre programmation
ou visitez notre site Web livresenfete.org.

ODE À LA LECTURE Quand les familles manifestent leur amour des livres

Le dimanche 25 avril, à 9 heures du matin, rendez-vous est donné à l'hôtel de ville (Centre civique de Cap-aux-Meules) afin de préparer pancartes et banderoles et gonfler les ballons. Par la suite, un véritable cortège s'ébranlera jusqu'à l'école Marguerite-d'Youville (environ ½ km) où une collation attendra les manifestants tandis que de grands lecteurs feront découvrir une histoire aux plus petits.

S'inscrivant dans le cadre de la semaine Livres en fête!, cette activité originale est le fruit de la collaboration de la Commission scolaire et du Centre collégial des Îles, de la Table de concertation du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAELE), des bibliothèques municipales, des CPE, de l'Embellie, de l'École de cirque, des Scouts, du Club Octogone, des Cadets de la marine, des Optimistes et du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité des Îles.

Source : Denise Brodeur-Lapierre, 937-2279, poste 25

DIVERS COMMUNIQUÉS

Le maire des Îles-de-la-Madeleine à l'exécutif de la FQM

Le maire et président de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, siègera au comité exécutif de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM). Membre du conseil d'administration depuis 2005, M. Arseneau a été élu par ses pairs lors des élections qui marquent un tournant dans la structure décisionnelle de l'organisation.

En effet, les 41 membres du conseil d'administration de la FQM issus de chacune des régions du Québec se sont donné un nouveau comité exécutif maintenant composé de sept membres. Le président, Bernard Généreux, maire de Saint-Prime et préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, et les deux vice-présidents de la FQM, Serge Fortin, préfet de la MRC de Témiscouata, et Richard Lehoux, maire de Saint-Elzéar et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, y siègent en compagnie de quatre autres membres. Outre M. Arseneau, il s'agit de Gilles Plante, maire de McMasterville et préfet de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Paulette Lalande, mairesse de Plaisance et préfète de la MRC de Papineau, et de Gaétan Morin, maire de Sainte-Marcelline-de-Kildare et préfet de la MRC de Matawinie.

Pour le maire Arseneau, qui siège également à la Commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme, cette

nomination représente un vote de confiance significatif de la part de ses collègues maires et préfets. « C'est évidemment un grand privilège de siéger à l'exécutif d'une fédération qui représente tout le Québec des régions. J'espère humblement contribuer à consolider la FQM comme l'interlocuteur privilégié du monde municipal, une organisation dynamique, moderne et à l'écoute de ses membres. » Ce nouveau comité exécutif assumera un rôle stratégique afin de garantir une FQM performante et représentative de la diversité des membres et du territoire québécois.

Fondée en 1944, la Fédération Québécoise des Municipalités s'est établie comme un acteur crédible qui, par ses actions, vise constamment à défendre l'autonomie du milieu municipal et à favoriser le développement de l'ensemble des régions du Québec. Comptant plus de 1000 municipalités locales et MRC membres, elle s'appuie sur une force de 7000 élus. Ses structures décisionnelles et consultatives, dont son conseil d'administration, ses cinq commissions permanentes et son assemblée des MRC, lui permettent de prendre des positions visant le développement durable du territoire québécois. La FQM, c'est la voix des municipalités et des régions du Québec!



RENDEZ-VOUS LOUP-MARIN 2010



Le Centre d'interprétation du phoque et l'Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine se sont associés afin de concocter un rendez-vous loup-marin aux Îles. Le but de la démarche était de démontrer l'importance de la chasse traditionnelle et de souligner la reprise économique madelinienne, de créer un cadre rassembleur qui nous ressemble et de mettre en valeur le volet économique de la chasse via les promoteurs.

Le Rendez-vous loup-marin 2010 s'est déroulé du 7 au 14 mars et fut un réel succès. La réponse des partenaires, des commanditaires et des participants fut exceptionnelle et nous a permis d'offrir une belle variété d'activités de

découverte partout sur l'archipel : visite du Centre d'interprétation du phoque, visionnement du film *Phoques, le film*, ateliers de création d'articles en cuir et fourrure de loup-marin, ouverture des boutiques, loup-marin sur le menu de deux restaurants, gerbe de fleurs à la mer en souvenir des marins et chasseurs disparus, 5 à 7, dégustation de savoureux hamburgers et hot dog de loup-marin sur le BBQ...

De plus, pendant le 5 à 7 du vendredi, nous avons rendu un hommage particulier à deux Madelinots exceptionnels qui marquent l'histoire des Îles, soit Leonard Clark et Willie Lebel.

Nous tenons à remercier nos partenaires dans cette aventure, soit la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, le CLD, la SADC et le député des Îles-de-la-Madeleine, Germain Chevarie.

Du 7 au 14 mars dernier, tout a été mis en œuvre pour qu'on parle du loup-marin, de notre histoire, de notre réalité. Le Centre d'interprétation du phoque et l'Association des chasseurs ont bien l'intention de recréer cet événement dans les années à venir. Souhaitons que le Rendez-vous loup-marin devienne une tradition s'inscrivant dans le cœur des Madelinots.

Céline Lafrance

Avril 2010

DIVERS COMMUNIQUÉS SUITE.....



COMMUNIQUÉ
Diffusion immédiate

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES MILIEUX INSULAIRES ET MARITIMES (CERMIM)

Programme sur la gestion intégrée des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine

Havre-aux-Maisons, le 6 avril 2010 – Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), affilié à Université du Québec à Rimouski, démarrera au printemps 2010 les travaux relatifs à un programme de recherche sur la gestion intégrée des matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine. Cette initiative découle d'un mandat qui lui a été confié par l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine et est rendue possible grâce à l'appui financier de 400 000 \$ sur cinq ans du Programme des Laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et de 390 000 \$ sur trois ans du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) du Québec. La contribution du MDEIE est puisée du Fonds Vert du gouvernement du Québec et vise la mise en œuvre de la mesure 20 du Plan d'action sur les changements climatiques. L'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine contribuera avec un montant additionnel de 150 000 \$ sur cinq ans.

Les travaux s'articuleront en deux volets principaux. Le premier consistera à identifier et mettre en œuvre des stratégies RRRV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation) des matières résiduelles (MR). À ce propos, un programme en écoconseil et écoconception sera mis en place afin, d'une part, de sensibiliser la communauté de l'archipel aux problèmes de gestion des MR et, d'autre part à identifier des actions visant une meilleure performance environnementale sur le territoire de l'archipel.

Le deuxième volet consistera à réaliser une étude de faisabilité relative à un projet original d'intégration technologique pour le traitement des MR. Il s'agira plus précisément d'étudier la pertinence technique et économique du couplage d'un système de biométhanisation des MR putrescibles à un système de gazéification et vitrification au plasma. Une telle approche de traitement des MR offrirait plusieurs avantages, compte tenu notamment du caractère insulaire de l'Agglomération. À ce sujet, on peut mentionner l'élimination du besoin d'enfouissement et la valorisation de la quasi-totalité des MR par leur conversion en énergie et en matériaux vitreux de construction. Ce deuxième volet sera réalisé en partenariat avec la Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke et l'entreprise montréalaise PyroGenesis Canada qui a développé la technologie de gazéification et vitrification au plasma des MR.

L'ensemble des travaux sera réalisé en étroite collaboration avec l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine qui, au terme du projet, décidera de la pertinence de l'implantation de cette technologie sur son territoire.

On rappelle que la gestion des MR représente une enveloppe très importante du budget annuel de l'Agglomération, soit d'environ 16 %, et que la recherche de solutions alternatives s'impose. Présentement, le traitement des MR inclut le compostage des matières putrescibles et l'exportation par bateau des MR non putrescibles, dont une partie est triée sur le territoire madelinot pour l'acheminer aux filières de recyclage sur le continent.

- 30 -

Source : Guglielmo Tita, directeur général
CERMIM – Université du Québec à Rimouski
37, ch. Central, Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 5P4
Tél. : 418 969-2100 #223 Courriel : cermim@uqar.qc.ca

AFFAIRES DIVERSES



OFFRES D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS – ÉTÉ 2010

Les étudiantes et les étudiants intéressés à postuler pour un emploi d'été dans le secteur des loisirs et des travaux publics sont invités à remplir le formulaire requis disponible aux endroits suivants :

BUREAU DES LOISIRS

1589, chemin de l'Étang-du-Nord

L'Étang-du-Nord

418-986-3321, poste 21

Courriel : loisirs@muniles.ca

MUNICIPALITÉ DES ÎLES

460, chemin Principal

Cap-aux-Meules

418-986-3100, poste 523

Courriel : rhc@muniles.ca

Conditions d'admissibilité : secondaire V complété (juin 2010) ou équivalent.

Les emplois offerts sont :

- Animateurs de terrain de jeux
- Animateurs sportifs (tennis, balle-molle, etc.)
- Animateurs culturels (bibliothèque)
- Accompagnateurs en loisir pour jeunes en difficulté
- Aides-entraîneurs de soccer (ARSÎM)
- Manœuvre (tonte de gazon et autres travaux manuels non prévus à la convention collective)

Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront de l'intérêt. Toutefois, seulement les candidates et les candidats retenus pour l'entrevue seront contactés.

Veuillez noter que le nombre d'emplois pourra être limité en fonction du nombre de participants inscrits aux activités.

Date limite d'inscription : 6 mai 2010, 16 h 30.

LES GOURMANDISES CULTURELLES

**Une assiettée d'alléchantes bouchées d'informations culturelles
à placer au menu de votre quotidien.**

Par Suzanne Richard, agent de communication

Arrimage Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

Arrimage : une force de la culture

La campagne de recrutement d'Arrimage file à vive allure. On annonçait à la fin janvier dernier, un objectif de 250 membres pour l'année 2010 et Arrimage est fière de vous affirmer qu'après un peu plus d'un mois, la campagne atteint déjà les 190 membres. Encore un tout petit effort et ça y est...on y sera tous ensemble. Consultez toutes les bonnes raisons et devenez membre en allant à arrimage-im.qc.ca.

A vous, qui préparez un été d'activités

Une fois de plus, cette année, Arrimage publiera en 13 000 copies le Programme des activités estivales des Îles-de-la-Madeleine, l'indispensable livret de 40 pages devenu une sorte de bible des activités à faire en été (de juin à octobre) pour visiteurs et visités. Avis aux diffuseurs et créateurs de spectacles et d'activités culturelles, pour y figurer en 2010, deux dates sont à retenir : pour les arts visuels et les métiers d'art, la muséologie et l'interprétation et les portraits d'artistes, la date limite d'inscription est fixée au 23 avril. Pour les spectacles et événements, la date a été fixée au 30 avril. Pour plus d'information : 418.986.3083.

EXPOSITION - Il était UNE fois des créateurs d'ici

Dans le cadre du 20^e anniversaire d'Arrimage, le Musée de la Mer accueillera en mai l'exposition *Il était UNE fois des créateurs d'ici* qui rassemblera pour une première fois les deux collections d'œuvres d'art : celles d'Arrimage et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Acquisées auprès des artistes madelinots au cours des dix

dernières années, le Musée de la Mer vous présente cet événement unique dont le vernissage aura lieu le 2 mai, à 14 h 30.

La relâche? Très, très cool...

Près de deux cent vingt-cinq jeunes du secondaire et du primaire des Îles-de-la-Madeleine se sont inscrits aux activités de La Relâche? C'est cool! qui se déroulaient du 15 au 19 mars dernier dans le cadre du congé scolaire annuel. Durant ce congé, les jeunes ont pu se familiariser avec l'art culinaire, le travail du verre, le Tai Chi, la couture, la poterie, le tir à l'arc, l'escalade, la plongée sous-marine... pour ne nommer que celles-là! Deux tirages ont été effectués parmi les jeunes participants aux activités de La Relâche? C'est cool! Cédric Arsenault est le gagnant d'une caméra numérique offerte par la Pharmacie Jean Coutu et Karelle Chevarie, la gagnante d'un certificat-cadeau d'Excellence Sports.

Pour une 7^e année consécutive, la Municipalité des Îles et Arrimage Corporation culturelle préparaient de concert une programmation d'activités pendant le congé de la relâche scolaire. La Relâche? C'est cool! n'aurait pas été possible sans l'aide de ces partenaires : Le Radar, CFIM, Jean Coutu, Sports Excellence, le Regroupement Loisir des Îles et la Commission scolaire des Îles.

Livres en fête! du 18 au 25 avril

Livres en fête! revient pour une cinquième année d'activités visant à communiquer le goût de la lecture à l'ensemble de la population des Îles et de



la Gaspésie. Pas seulement dans les écoles mais aussi jusque dans la cour des grands. Au fil des ans, on a fait de Livres en fête! un événement festif, parce que la lecture, qu'on se le dise, c'est bien plaisant. Du 18 au 25 avril, aux Îles, il y aura : rencontres d'auteurs, soirée littéraire de style cabaret, passe-livre, Couette et chocolat et bien d'autres. Pour tout savoir en détail, consultez la programmation dans le calendrier des activités à arrimage-im.qc.ca.

Petites bouchées pour internautes

Vous retrouverez cette brochette de nouvelles ainsi que beaucoup d'autres à arrimage-im.qc.ca ou encore en devenant adepte de la page d'Arrimage sur Facebook. Vous pouvez aussi recevoir des idées de sorties et d'activités culturelles par le *Quoi faire* chaque semaine par courriel. Enfin, abonnez-vous au bulletin électronique le VOYONS VOIR, pour tout savoir sur les artistes d'ici et obtenir de l'information qui vous aidera dans la pratique de votre discipline artistique. Écrivez à info@arrimage-im.qc.ca pour recevoir l'une ou l'autre de ces publications et en plus, c'est gratuit.

Une habitude à cultiver : une rencontre avec un auteur!



ESSENCES	CARACTÉRISTIQUES	QUANTITÉ DÉSIRÉE
 ÉPINETTE BLANCHE	Espèce commune qui pousse particulièrement bien dans les sols limoneux, humides et bien drainés; s'adapte bien aux conditions extrêmes et à une étonnante variété de milieux et de climat; taux de croissance modéré pour les 4 premières années et rapide par la suite.	
 ÉPINETTE NOIRE	Cette épinette pousse habituellement dans les marais, les marécages (terrains détrempés); taux de croissance modéré pour les 4 premières années et rapide par la suite.	
 PIN NOIR	Pousse dans les sols sablonneux et sec; croissance relativement rapide.	
 MÉLÈZE LARICIN	Le mélèze est un conifère qui perd ses aiguilles à l'automne; pousse sur les sols très humides, les marais et les tourbières; déteste l'ombre, il aime croître en plein soleil; croissance rapide.	
 BOULEAU BLANC	Pousse dans les sols bien drainés à modérément humides et fertiles; ne supporte pas l'ombre (plein soleil); croissance rapide.	
 SAULE HYBRIDE	Préfère les sols fertiles et humides; croissance rapide; attention aux racines qui peuvent endommager les installations septiques, la maçonnerie de la maison et les égouts (respecter une distance de 20 mètres).	
 PEUPLIER HYBRIDE	Préfère les sols fertiles mais s'adapte bien à une variété de milieux; croissance rapide; attention aux racines qui peuvent endommager les installations septiques, la maçonnerie de la maison et les égouts (respecter une distance de 20 mètres).	
ARGOUSIER	Petit arbre pouvant atteindre 9 mètres; feuillage décoratif; fruits comestibles; facile à cultiver; s'adapte à différents types de sols. Très épineux.	
 CARAGANA	Arbuste qui peut atteindre 4 mètres; s'adapte à différents types de sols, mais préfère un terrain bien drainé; floraison abondante.	



Municipalité des
Îles-de-la-Madeleine

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PLANTS D'ARBRES

Les personnes désireuses de recevoir des plants d'arbres pour ce printemps doivent **remplir ce formulaire avant le 7 mai 2010.**

Faire suivre à la Municipalité au
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

ou

aux points de service de
L'Île-du-Havre-Aubert et de Grande-Entrée

- Prévoir environ **2 mètres** entre chaque plant.
- Il est possible que votre demande soit modifiée en raison des essences disponibles.
- Les plants sont gratuits. SVP, commander seulement la quantité que vous prévoyez mettre en terre.
- Les plants seront distribués la **4^e semaine de mai, possiblement les 27 et 28 mai**. Un avis public sera diffusé sur les ondes de CFIM. Les plants sont distribués dans les garages municipaux. Apportez des sacs ou des bacs.

Pour des renseignements
supplémentaires : 418-986-3100, poste 605.

NOM : _____

ADRESSE ET

VILLAGE : _____

TÉLÉPHONE : _____

